

Services maintien à domicile :

Auxiliaire de vie : 19,00 € / Heure 9,50 € Après déduction fiscale de 50%

- Aide à l'habillage, aide à la toilette
- Aide aux personnes handicapées
- Prise de repas
- Garde malade à l'exclusion des soins
- Aide à la mobilité et au transport
- Accompagnement dans les déplacements (loisirs, promenades.)
- Conduite de véhicule personnel des personnes dépendantes
- Etc.,...

Services bien être au quotidien :

Aide-ménagère : 19,00 € / Heure 9,50 € Après déduction fiscale de 50%

- Entretien de la maison
- Ménage, nettoyage, repassage du linge
- Préparation de repas à domicile
- Soins et promenades d'animaux
- Livraison de course à domicile

Services petits travaux de bricolage :

Homme toutes mains : 21,00 € / Heure 10,50 € Après déduction fiscale de 50%

- Installation de barres d'appui
- Installation siège de douche
- Montage de meubles,...
- Pose de tringles, étagères, lustre
- Etc.,...

Services démarches administratives :

Aide administrative : 23,00 € / Heure 11,50 € Après déduction fiscale de 50%

Services livraison de repas :

Petit-déjeuner, Déjeuner, Souper : 19,00 € / Heure 9,50 € Après déduction fiscale de 50%

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Pour tous renseignements : Tél. : 0811 690 380 (Prix d'un appel local)

E-Mail : reservation@lesbruyeres-sap.org

(Frais de dossier gratuit, frais de transport 0.50 €/km (aller/retour) par déplacement, hors de la commune de Brughéas)
(1/2 heures minimum de prestations par déplacement, toute demi-heure entamée est facturée)

Les tarifs sont valables du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2014, ils sont applicables du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Majoration des prix : (sous réserve d'un accord formel écrit en fonction de nos capacités techniques, de la réglementation sociale, du droit du travail et des autorisations réglementaires éventuelles)

- de + 25% le Samedi de 8 h jusqu'à 12h, du lundi au vendredi de 6h à 8h et de 18h à 22 h.
- de + 50% le Samedi de 6h à 08h00 et de 12h à 22h
- de + 100% les nuits de 22h le soir à 6 h le lendemain matin, les Dimanches et les jours fériés de 8h à 18h.
- de + 150% les dimanches et jours fériés de 6h à 8h et de 18h à 22h.
- de + 200% les Dimanches et jours fériés de 22h le soir à 6 h le lendemain matin et le 1^{er} mai de 8h à 18h.